

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission, y compris les activités des institutions
régionales : environnement et développement****Rapport de la septième Conférence ministérielle sur
l'environnement et le développement en Asie et dans le
Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

La septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok du 5 au 8 septembre 2017, a été convoquée dans le cadre du Sommet ministériel Asie-Pacifique sur l'environnement organisé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Elle comprenait un Segment hauts responsables et un Segment ministériel.

Les réunions des hauts responsables ont permis d'examiner la mise en œuvre des engagements déjà pris en matière d'environnement et de développement et de présenter de nombreux exemples de politiques et de pratiques, à l'appui de l'exécution du Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) adopté à la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

Le Segment ministériel a été l'occasion d'un dialogue sur le thème du Sommet et a offert de nouvelles perspectives de politique générale concernant l'utilisation rationnelle des ressources et la lutte contre la pollution, ainsi que l'établissement de partenariats.

À l'issue de la Conférence, les ministres ont adopté les documents finals suivants : la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique de 2017 (E/ESCAP/MCED(7)/5) et le rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(7)/6).

La Commission est invitée à examiner et à approuver la Déclaration ministérielle, et à fournir des orientations quant à sa mise en œuvre.

* ESCAP/74/L.1.

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

1. La Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique recommande à la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) d'approuver la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(7)/L.4).

II. Compte rendu des travaux

A. Dialogue ministériel : « Vers une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution »

(Point 13 de l'ordre du jour)

2. La Conférence ministérielle était saisie d'un document d'information intitulé « Towards a resource-efficient and pollution-free Asia-Pacific region » (« Vers une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution », en anglais seulement) (E/ESCAP/MCED(7)/INF/1-UNEP/APEnvForum(2)/INF/2).

3. La Conférence ministérielle a bénéficié de l'apport d'un groupe ministériel qui a examiné les mesures à prendre pour parvenir à une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution. Les débats de ce groupe ont été modérés par M. Ashok Khosla, ancien président de l'International Resource Panel. Y ont participé M. Masagos Zulkifli, Ministre de l'environnement et des ressources en eau (Singapour) ; M. Yeshley Dorji, Ministre de l'agriculture et des forêts (Bhoutan) ; M. Alexander Teabo, Ministre de l'environnement, des terres et du développement agricole (Kiribati) ; M. Ohn Winn, Ministre de l'Union, Ministère des ressources naturelles et de la conservation de l'environnement (Myanmar) ; M. Gani Sadibekov, Vice-Ministre, Ministère de l'énergie (Kazakhstan) ; et la Secrétaire exécutive de la CESAP ainsi que le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

4. Les débats ont permis de souligner l'utilité du dialogue et de la coopération interministériels pour l'intégration de la durabilité environnementale dans les plans nationaux, infranationaux et locaux de développement. Parallèlement, il conviendrait de reconnaître le bien-être social et la protection de l'environnement comme des principes directeurs primordiaux de l'exercice de planification. Il a été souligné qu'il importait de créer des institutions nationales pour prévoir et évaluer l'impact de l'utilisation des technologies pour le développement ainsi que pour éclairer et orienter les décisions politiques nationales visant à améliorer la viabilité de l'environnement, la prospérité économique et le bien-être social. Les participants ont reconnu le rôle de la CESAP et du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans la facilitation de la coopération régionale et l'échange de pratiques optimales et de données d'expérience sur la promotion d'une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution.

5. Les participants ont fait part des perspectives politiques nationales quant à l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources dans les processus de croissance économique et à la réduction au minimum des effets sociaux et écologiques négatifs de l'urbanisation et de la croissance économique. Au cours des débats, la nécessité d'une volonté politique forte et d'une vision nationale pour élaborer, mettre en œuvre, suivre et renforcer les politiques, les incitations et les cadres réglementaires destinés à faciliter la

transition vers une utilisation plus efficace des ressources a été reconnue. Une telle force en matière de volonté politique était également nécessaire pour protéger les ressources naturelles, réduire au minimum les déchets et la pollution plastique et promouvoir l'utilisation de technologies énergétiques propres et la conservation de l'énergie, tout en permettant le déploiement de solutions de transport propres. L'importance d'une meilleure sensibilisation du public, d'une plus grande participation et de partenariats plus nombreux en matière de pratiques efficaces sur le plan des ressources et respectueuses de l'environnement, telles que l'approche fondée sur les principes des 3R (réduire, réutiliser, recycler) a aussi été soulignée.

B. Questions intéressant la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

(Point 14 de l'ordre du jour)

Perspectives de politique générale sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

(Point 14 a) de l'ordre du jour)

6. La Conférence ministérielle était saisie de la note du secrétariat intitulée « Gestion durable des ressources naturelles en Asie et dans le Pacifique : tendances, défis et possibilités en matière d'utilisation rationnelle des ressources et perspectives de politique générale » (E/ESCAP/MCED(7)/2).

7. Les représentants des membres et membres associés ci-après ont fait des déclarations : Afghanistan ; Arménie ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; Fédération de Russie ; Fidji ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Philippines ; République démocratique populaire lao ; République de Corée ; République populaire démocratique de Corée ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Vanuatu ; et Viet Nam.

8. Des représentants de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation mondiale de la Santé ont fait des déclarations.

9. Un représentant de l'Organisation de coopération économique a fait une déclaration.

10. Des représentants des grands groupes et d'autres parties prenantes ci-après ont fait des déclarations : Asia Indigenous Peoples Pact ; et Karnali Integrated Development Centre.

11. La Conférence ministérielle a lancé un appel à l'action en faveur d'une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution.

12. La Conférence ministérielle a exprimé, compte tenu de la conjoncture et des priorités nationales, son engagement en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030 et d'une vision pour l'avenir ayant pour éléments constitutifs une planète sans pollution, une région respectueuse de l'environnement et efficace dans l'utilisation des ressources ainsi qu'une bonne gouvernance. Le représentant d'un pays a rappelé le principe des responsabilités communes mais différenciées. Les objectifs stratégiques qui pourraient contribuer à façonner un avenir économe en ressources et sans pollution sont notamment la promotion d'un développement à faible intensité de carbone ; l'économie verte et la croissance verte ; l'approche fondée sur les principes des 3R (réduire, réutiliser, recycler) ; la consommation et la production durables ; et le droit à un environnement propre et sain.

13. La Conférence ministérielle a recensé plusieurs défis à relever pour assurer la transition vers un développement durable, sans pollution et économe en ressources. Plusieurs représentants de pays ont noté que la croissance économique rapide de la région Asie-Pacifique s'était faite au prix d'un épuisement des ressources, d'une dégradation de l'environnement et d'une pollution accrue. La Conférence ministérielle a souligné que les changements climatiques constituaient une menace majeure et a mis en lumière des défis tels que la pollution atmosphérique, marine et des eaux douces, ainsi que les tempêtes de sable et de poussière.

14. La Conférence ministérielle a estimé que des politiques appropriées et des capacités institutionnelles renforcées étaient essentielles à tous les niveaux de l'État, en particulier s'agissant des autorités locales. Le représentant d'un pays a souligné que l'évaluation économique des ressources naturelles constituait un élément utile pour les processus de planification. Les représentants de certains pays ont reconnu qu'il importait d'impliquer tous les acteurs, y compris les collectivités locales, la société civile et le secteur privé, et ont souligné le rôle du savoir traditionnel. Le caractère essentiel de la sensibilisation et de l'éducation du public a été constaté, ainsi que la nécessité de renforcer le transfert de technologie.

15. Plusieurs pays avaient fixé des cibles ambitieuses à l'appui de l'action en faveur de l'utilisation efficace des ressources, en ce qui concerne notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les déchets et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Certains pays avaient recours à des cadres exhaustifs de suivi et d'évaluation, notamment pour les déchets et la qualité de l'air et de l'eau. Les représentants de plusieurs pays ont signalé des difficultés eu égard à l'application des politiques et à la constitution de données de référence, et ont suggéré de créer des bases de données communes.

16. Les représentants de certains pays ont décrit les bonnes pratiques en matière de gestion durable des ressources, parmi lesquelles l'agriculture biologique et la moindre utilisation des pesticides agricoles, la production d'énergie à partir de sources renouvelables (énergie solaire et hydroélectrique, par exemple), l'utilisation de véhicules électriques, le recours à des technologies et la création d'infrastructures de gestion des eaux et des eaux usées, la gestion des déchets industriels et solides et la lutte contre les activités illégales de déforestation. Les représentants de certains pays ont souligné que la gestion durable des ressources aurait notamment pour avantage la réduction de la pauvreté, l'accès à un travail décent, la sécurité alimentaire et la santé publique.

17. La coopération régionale était considérée comme un moyen de soutenir une croissance écologiquement rationnelle dans la région. Les représentants de certains pays ont fait part de leurs efforts en ce domaine, parmi lesquels le renforcement des capacités à l'échelle internationale, sur la base d'un modèle de collectivité viable inspiré des principes de l'économie de subsistance, de l'Initiative d'Astana pour une « passerelle verte » et du Réseau de l'Initiative de Séoul pour une croissance verte.

18. La Conférence ministérielle a pris note du rôle important de la CESAP et d'autres entités des Nations Unies, qui appuyaient les efforts des pays de l'Asie et du Pacifique sur la voie de la gestion durable des ressources naturelles. Une aide était notamment demandée pour promouvoir le Programme 2030 et le transposer dans des plans d'action viables pour la région, nouer des partenariats, accéder à un financement adéquat et renforcer les capacités dans divers domaines.

19. La Conférence ministérielle a salué l'action commune menée par la CESAP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue de l'organisation du Sommet ministériel Asie-Pacifique sur l'environnement et a indiqué attendre avec intérêt la poursuite de leur coopération.

20. Plusieurs représentants d'institutions spécialisées, d'organisations intergouvernementales, de grands groupes et d'autres parties prenantes ont fait des déclarations. Un représentant a souligné la nécessité d'envisager un changement de paradigme, pour se concentrer sur les effets synergiques, intensifier les actions concertées à l'échelle régionale de manière à définir les démarches communes pouvant être adoptées dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et mobiliser des ressources aux fins des activités relatives à l'adaptation et à l'atténuation. Un autre représentant a insisté sur le fait qu'il était possible d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en s'attachant à la cohérence et à l'interdépendance des politiques et a souligné les bienfaits économiques, sociaux et environnementaux d'une transition juste vers un travail décent. Il a été souligné que la publication *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous* constituait une ressource utile pour une action porteuse de changement. Un autre représentant a réaffirmé que les pays de la région devaient coopérer en vue de lutter contre la pollution et a décrit également les efforts déployés par son organisation pour aider les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés à faire face aux conséquences des changements climatiques sur la santé et les systèmes de santé.

21. Le représentant des peuples autochtones a formulé des recommandations visant, entre autres, à mener des évaluations de l'impact social et environnemental ; à prendre des mesures relatives au libre consentement préalable en connaissance de cause ; à encourager une agriculture fondée sur l'utilisation efficace des ressources ; et à reconnaître la culture itinérante comme pratique agricole durable. Il a été fait remarquer que les partenariats public-privé exigeaient transparence et responsabilisation pour éviter toute incidence néfaste sur les ressources naturelles ; les peuples autochtones étaient prêts à nouer des partenariats pour des résultats durables et accessibles à tous. Le représentant des jeunes et des enfants a souligné que le changement passait par des investissements dans la jeunesse, afin de tirer parti de son énergie, de sa capacité d'innovation et de ses idées, en éliminant les entraves et obstacles aux possibilités. Les engagements pris au titre de l'aide publique au développement devraient être tenus, et 6 % du produit intérieur brut devraient être investis dans l'éducation, comme il était préconisé dans la Déclaration de Dhaka relative à la coopération au titre du Cadre d'action Éducation 2030.

Examen du rapport des hauts responsables relatif à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

(Point 14 b) de l'ordre du jour)

22. La Conférence ministérielle était saisie du rapport des hauts responsables relatif à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(7)/4) ainsi que du projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(7)/L.4).

23. La Conférence ministérielle a fait sienne la recommandation formulée dans le rapport des hauts responsables visant à adopter le texte du projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

Questions diverses

(Point 14 c) de l'ordre du jour)

24. Aucune déclaration n'a été faite au titre du présent point subsidiaire de l'ordre du jour.

C. Adoption de la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement pour l'Asie et le Pacifique et du rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique

(Point 17 de l'ordre du jour)

25. La Conférence ministérielle a adopté le texte du projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/MCED(7)/L.4).

26. La Conférence ministérielle a adopté le présent rapport le 8 septembre 2017.

III. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la Conférence

27. La septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique s'est tenue à Bangkok du 5 au 8 septembre 2017. Elle comprenait deux segments : le Segment hauts responsables (5 et 6 septembre 2017) et le Segment ministériel (7 et 8 septembre 2017).

28. Le Segment ministériel a été ouvert par M. Ohn Winn, Ministre de l'Union, Ministère des ressources naturelles et de la conservation de l'environnement du Myanmar. M. Surasak Karnjanarat, Ministre des ressources naturelles et de l'environnement de la Thaïlande, la Secrétaire exécutive de la CESAP et le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement ont fait des déclarations.

B. Participation

29. Les représentants des membres et membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la Conférence ministérielle : Afghanistan ; Arménie ; Australie, Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; Fidji ; France ; Îles Cook ; Îles Marshall ; Îles Salomon ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Japon ; Kazakhstan ; Kiribati ; Macao (Chine) ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Nouvelle-Zélande ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Samoa ; Singapour ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Tonga ; Vanuatu ; et Viet Nam.

30. Les représentants des observateurs permanents auprès de la CESAP et les observateurs ci-après y ont participé : Allemagne ; Brésil ; Canada ; Hongrie ; Israël ; Norvège ; Pérou ; Roumanie ; Suède ; et Suisse.

31. Étaient représentés les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; Fonds monétaire international ; Institut international pour la santé mondiale de l'Université des Nations Unies ; Organisation de l'aviation civile internationale ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Organisation internationale du Travail ; Organisation internationale pour les migrations ; Organisation mondiale de la Santé ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Programme des Nations Unies pour l'environnement ; secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; et Union internationale des télécommunications.

32. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Accord régional de coopération pour la recherche, le développement et la formation dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires pour la région de l'Asie et du Pacifique ; Agence suédoise de coopération internationale au développement ; Association des nations de l'Asie du Sud-Est ; Banque asiatique de développement ; Centre de l'ASEAN pour la biodiversité ; Délégation de l'Union européenne auprès de la Thaïlande ; Direction du développement et de la coopération du Ministère suisse des Affaires étrangères ; Institut mondial de la croissance verte ; Organisation de coopération économique ; Programme de coopération dans le domaine de l'environnement pour l'Asie du Sud ; secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique ; et Union internationale pour la conservation de la nature.

33. Les organisations non gouvernementales, la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : Agence allemande de coopération internationale ; Alliance Asie-Pacifique pour la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation ; Asia Indigenous Peoples Pact ; Central Institute for Natural Resources and Environmental Studies ; Centre for Community Economics and Development Consultants Society ; Centre international des peuples autochtones pour l'éducation et la recherche sur les politiques (Fondation Tebtebba) ; Centre pour l'environnement et le développement durable ; Centre scientifique communautaire ; Clean Air Asia ; Community Care for Emergency Response and Rehabilitation ; Development Alternatives ; Ecoforum of NGOs of Uzbekistan ; Environment and Social Development Organization ; Fédération des travailleurs libres – Confédération syndicale internationale ; Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; Federation of Community Forestry Users Nepal ; Grameen Shakti ; Green Movement of Sri Lanka Inc. ; Groupe d'action sur l'érosion, la technologie et la concentration (Groupe ETC) ; Groupe de Jeunes de l'Alliance mondiale contre la pauvreté pour l'Asie du Sud-Est, l'Asie du Nord, l'Asie centrale et le Pacifique ; India Centre for Public Policy ; Indigenous Women's Network of Thailand ; Institut de Stockholm pour l'environnement ; Institut des stratégies environnementales mondiales ; Institute for the Future ; Integrated Rural Development Centre ; Island Sustainability Alliance CIS Inc. ; Kapaeeng Foundation ; Karnali Integrated Development Centre ; Local Environment Development and Agricultural Research Society ; Mahila Dakshata Samiti/WOMEN 2030 ; Organisation des femmes pour le changement dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles ; Radanar Ayar Rural Development Association ; Réseau Action Pesticides Asie-Pacifique ; Réseau de recherche Asie-Pacifique ; Roots for Equity ; Semesta Hijau-Dompét Dhuafa ; Serikat Nelayan Indonesia ; Sindh Community Foundation ; Soroptimist International of the South West Pacific ; Special Talent Exchange Program ; Tarumitra ; et Université Chulalongkorn.

C. Élection du Bureau

34. La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président : M. Masagos Zulkifli (Singapour)
 Vice-Présidents : M. Yeshey Dorji (Bhoutan)
 M^{me} Lorna Eden (Fidji)

D. Ordre du jour

35. La Conférence a adopté l'ordre du jour suivant :

A. Segment hauts responsables (5 et 6 septembre 2017)

1. Ouverture du Segment hauts responsables de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen de la mise en œuvre des éléments suivants :
 - a) Recommandations de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2010) ;
 - b) Plan régional d'application pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique (2011-2015) ;
 - c) Initiative d'Astana pour une « passerelle verte » ;
 - d) Initiative de Séoul pour une croissance verte.
3. Perspectives de politique générale sur la voie d'une région Asie-Pacifique économe en ressources.
4. Projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement pour l'Asie et le Pacifique.
5. Questions diverses.
6. Ouverture du Segment hauts responsables du deuxième Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique (États membres principalement couverts par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement)¹ :
 - a) Allocutions d'ouverture ;

¹ Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement couvre une zone géographique qui englobe les pays suivants : Afghanistan; Australie; Bangladesh; Bhoutan; Brunéi Darussalam; Cambodge; Chine; Fidji; Îles Cook; Îles Marshall; Îles Salomon; Inde; Indonésie; Iran (République islamique d'); Japon; Kiribati; Malaisie; Maldives; Micronésie (États fédérés de); Mongolie; Myanmar; Nauru; Népal; Nioué; Nouvelle-Zélande; Pakistan; Palaos; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Philippines; République de Corée; République démocratique populaire lao; République populaire démocratique de Corée; Samoa; Singapour; Sri Lanka; Thaïlande; Timor-Leste; Tonga; Tuvalu; Vanuatu; et Viet Nam.

- b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
7. Examen de l'application en Asie et dans le Pacifique des résolutions adoptées par l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa deuxième session, en 2016, et débat sur les priorités régionales du Programme des Nations Unies pour l'environnement en Asie et dans le Pacifique.
 8. Contribution régionale aux résultats de la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (2017) :
 - a) Thème : « Pour une planète sans pollution » ;
 - b) Projets de résolution de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa troisième session ;
 - c) Projet de déclaration de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa troisième session.
 9. Débat sur les arrangements institutionnels relatifs au Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique.
 10. Adoption des projets de résultats du deuxième Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique (États membres principalement couverts par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement)¹.
 11. Adoption du rapport des hauts responsables relatif à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

B. Segment ministériel (7 et 8 septembre 2017)

12. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
13. Dialogue ministériel : « Vers une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution ».
14. Questions intéressant la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique :
 - a) Perspectives de politique générale sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique ;
 - b) Examen du rapport des hauts responsables relatif à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique ;
 - c) Questions diverses.

15. Questions intéressant le deuxième Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique réuni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (États membres principalement couverts par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement)¹ :
 - a) Examen du premier Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique réuni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et recommandations du deuxième Forum ;
 - b) Contribution régionale au projet de déclaration de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa troisième session (2017) ;
 - c) Perspectives de politique générale sur une planète sans pollution.
16. Adoption des conclusions du deuxième Forum des ministres et des autorités environnementales de l'Asie et du Pacifique réuni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (États membres principalement couverts par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement)¹.
17. Adoption de la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement pour l'Asie et le Pacifique et du rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.
18. Clôture du Sommet.

E. Manifestations diverses

36. Le séminaire, les manifestations parallèles et les réunions spéciales ci-après ont été organisés à l'occasion du Segment hauts responsables de la Conférence ministérielle :

a) 5 septembre 2017 : « Une démarche commune : contribution de l'Accord de Paris à l'objectif d'une région Asie-Pacifique économe en ressources et sans pollution », manifestation organisée conjointement par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Centre de collaboration régional de l'Institut des stratégies environnementales mondiales (Bangkok) ;

b) 6 septembre 2017 : « Initiative d'Astana pour une " passerelle verte " : vers des partenariats interrégionaux pour le développement durable », manifestation organisée conjointement par le Ministère de l'énergie et le Ministère des affaires étrangères du Kazakhstan et la Coalition pour l'économie verte et le développement « G-Global » ;

c) 6 septembre 2017 : « L'Asie-Pacifique est-elle prête pour la géo-ingénierie climatique ? », manifestation organisée par la Carnegie Climate Geoengineering Governance Initiative ;

d) 7 septembre 2017 : « Investir efficacement dans les infrastructures économes en eau : contributions au troisième Sommet Asie-Pacifique de l'eau », manifestation organisée conjointement par l'Agence japonaise de l'eau, le Réseau des organisations des bassins hydrographiques de l'Asie, le Gouvernement du Myanmar, le Forum de l'eau Asie-Pacifique et la CESAP ;

- e) 7 septembre 2017 : « Solutions pour une planète sans pollution atmosphérique », manifestation organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
- f) 7 septembre 2017 : Cérémonie de remise du prix de la lutte pour la défense de l'environnement, organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement ;
- g) 8 septembre 2017 : « Vers une région Asie-Pacifique économe en ressources grâce à l'Initiative de Séoul pour une croissance verte », manifestation organisée conjointement par le Ministère de l'environnement de la République de Corée, la Korea Environment Corporation et la CESAP ;
- h) 8 septembre 2017 : « Égalité des sexes, environnement et développement durable », manifestation organisée par la CESAP ;
- i) 8 septembre 2017 : « Renforcer la gouvernance des océans et les partenariats à l'échelle régionale pour des mers propres », manifestation organisée conjointement par la CESAP et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Annexe

Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/MCED(7)/1	Progrès accomplis dans l'application des recommandations formulées et des initiatives approuvées lors de la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	2 a), b), c) et d)
E/ESCAP/MCED(7)/2	Gestion durable des ressources naturelles en Asie et dans le Pacifique : tendances, défis et possibilités en matière d'utilisation rationnelle des ressources et perspectives de politique générale	3 et 14 a)
E/ESCAP/MCED(7)/3	Projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	4
E/ESCAP/MCED(7)/4	Rapport des hauts responsables relatif à la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	14 b) et 17
E/ESCAP/MCED(7)/5	Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	
E/ESCAP/MCED(7)/6	Rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/MCED(7)/L.1	Ordre du jour provisoire	1 c)
E/ESCAP/MCED(7)/L.2	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
E/ESCAP/MCED(7)/L.3	Projet de rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	17
E/ESCAP/MCED(7)/L.4	Projet de déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique	14 b) et 17
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
E/ESCAP/MCED(7)/INF/1	Towards a resource-efficient and pollution-free Asia-Pacific region	13
E/ESCAP/MCED(7)/INF/2	Brief country progress report on the implementation of the Astana Green Bridge Initiative and the Green Bridge Partnership Programme over the period 2010-2017	2 c)
<i>Document de séance</i>		
E/ESCAP/MCED(7)/CRP.1	Projet de rapport des hauts responsables	11

*Document de travail
(en anglais seulement)*

E/ESCAP/MCED(7)/WP.1	Draft ministerial declaration on environment and development for Asia and the Pacific	4
----------------------	---	---

Informations disponibles en ligne

www.unescap.org/MCED/7/infoNote	Information for participants
www.unescap.org/MCED/7/listOfParticipants	List of participants
www.unescap.org/MCED/7/timetable	Tentative programme
